

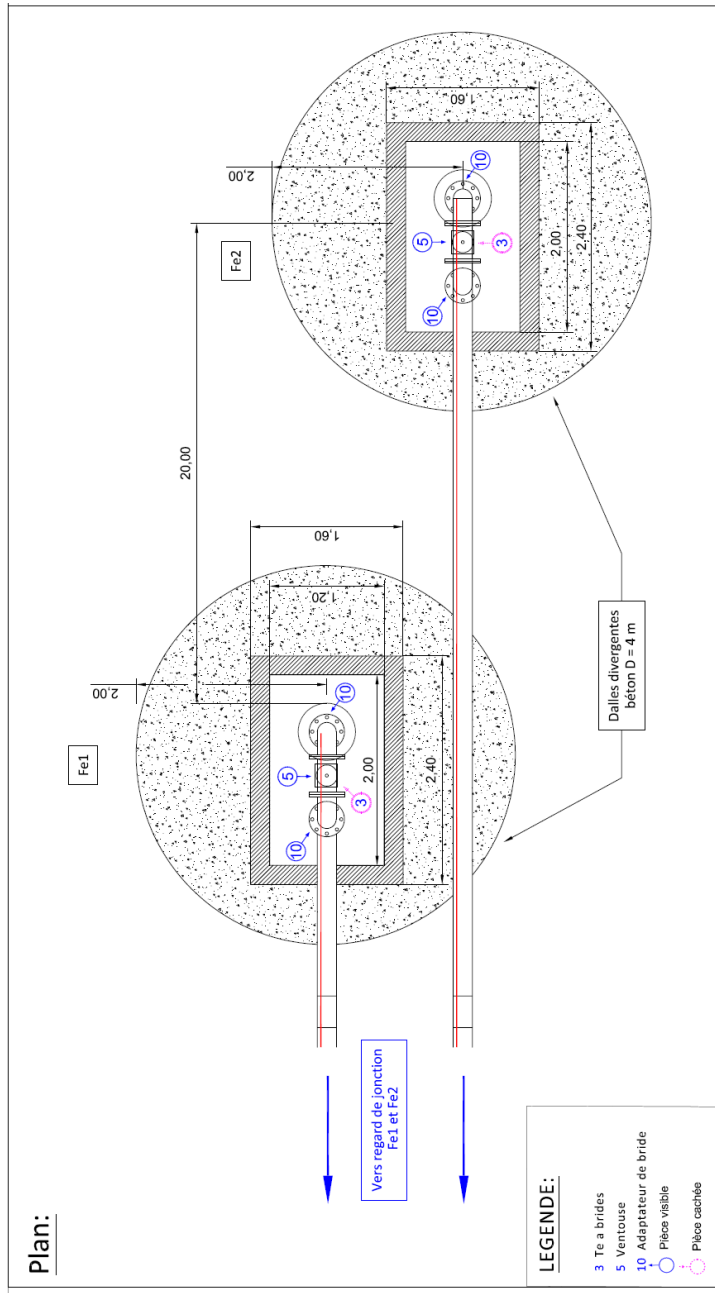
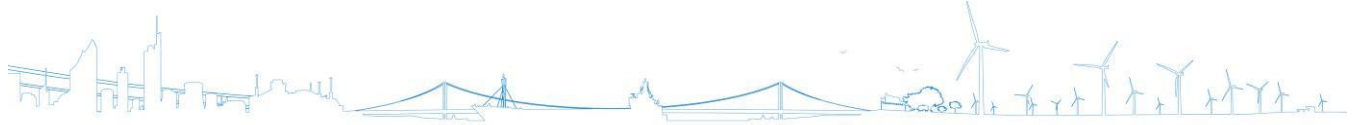
3 RESULTATS

3.1 Principe

Les résultats sont présentés au niveau du projet et de sa périphérie immédiate pour les hauteurs d'eau et les vitesses. Les incidences sont également caractérisées en comparant directement les résultats avant et après aménagement. A noter que seules les incidences dépassant respectivement 0.01 m et 0.05 m/s en valeur absolue, ordres de grandeur des incertitudes liées au maillage du modèle, ont été caractérisées. En deçà, on considèrera les incidences comme négligeables.

Le projet est intégré dans le modèle sous la forme d'une variation de la rugosité pour prendre en compte la présence ou non d'un bâtiment (zone à très forte rugosité $K < 1$).

Les caractéristiques des locaux techniques des forages sont présentées en suivant.



10, rue de la Bergerie
30100 ALES
www.amevia.fr
Tél : 04.66.30.50.28
Email : contact@amevia.fr

10 Chemin des Vignoniens
30330 Domessargues
Tél : 04.66.83.31.65
maires.domessargues@wanadoo.fr

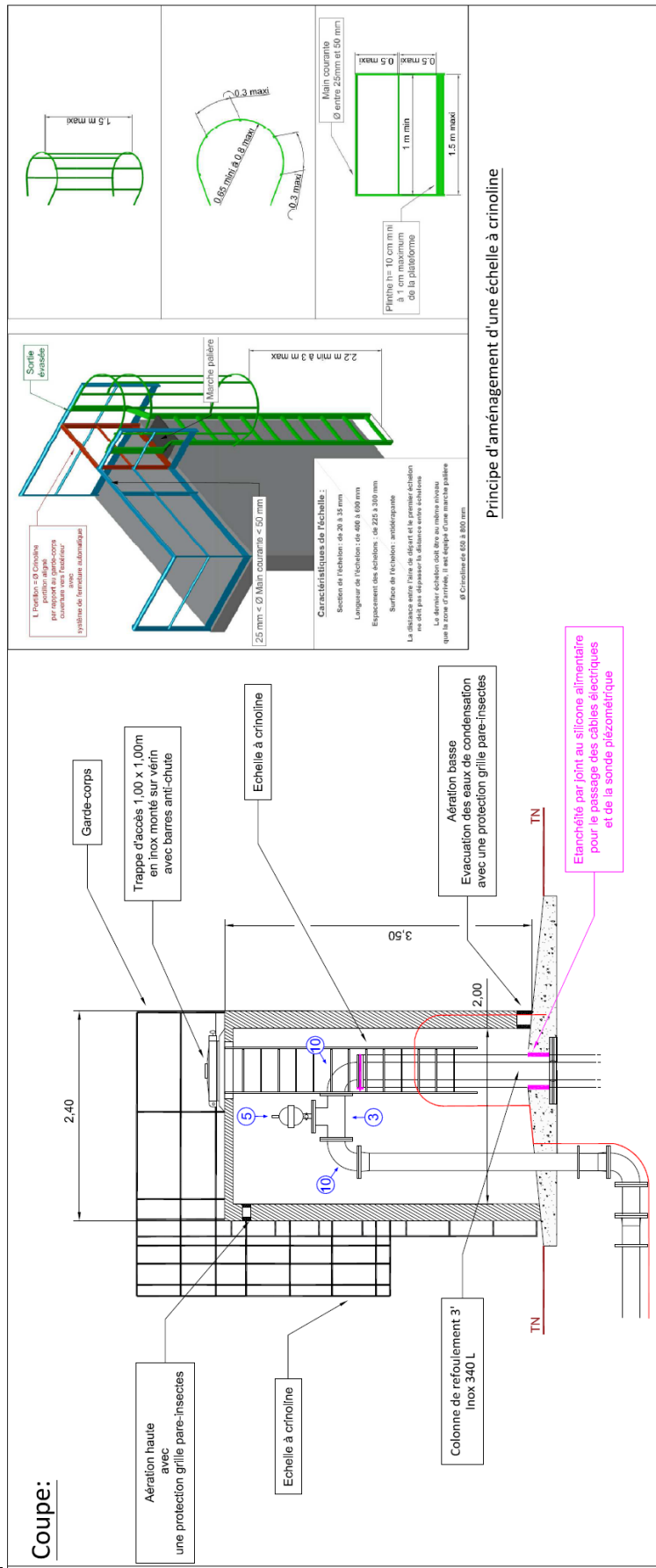
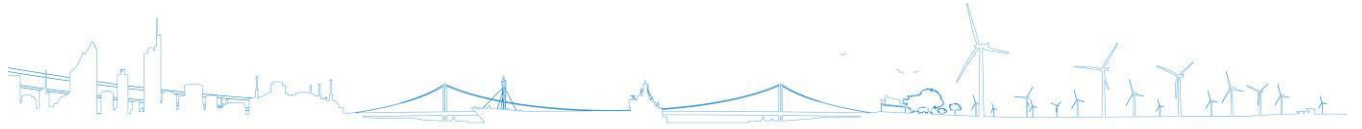
Mise en application du schéma directeur

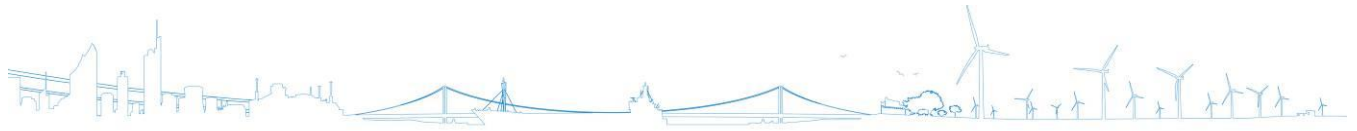
Mise en œuvre de la jonction
Région ou l'opération est financée conjointement de Bois de Berthon »
Restructuration de l'alimentation des Marabols les Gardons
Raccordement de la commune de Casagrandes au syndicat
et abandon de la ressource de Prade

4.5- Coupe et équipement de Fe1 et Fe2

Indice	Date	Modifications	Via maître d'ouvrage
A	2018/11/13	Création du plan	
B	2019/05/07	Modification de la présentation	
		Date	Dessinateur
		2019/05/07	S.P.
		Echelle	Affaire
		1:25	17-10-06

Ce plan a été conçu et réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur de la région de Bois de Berthon. Il est le fruit d'un travail collectif et ne saurait être attribué à une seule personne. Les modifications de ce plan sont de la responsabilité de son auteur. Les modifications de ce plan sont de la responsabilité de son auteur. Les modifications de ce plan sont de la responsabilité de son auteur.





3.2 Les résultats

Les résultats sont présentés dans la périphérie immédiate du projet.

Pour l'épisode de référence (Q2002 – cartes 1 à 6), et sur la base des hypothèses de modélisation, la zone concernée est située en aléa fort ($H > 0.5$ m).

L'incidence sur les hauteurs d'eau du projet de forages n'est pas significative, et demeure limitée à sa proximité immédiate, sans aucun enjeu particulier. L'incidence est également relativement circonscrite pour les vitesses.

L'incidence la plus notable concerne la suppression du bâtiment aval, mais cet impact ne concerne toujours que des zones strictement sans aucun enjeu.

Aucune mesure particulière n'est donc à prévoir, si ce n'est s'assurer que les aménagements prévus sont capables de supporter bien évidemment la submersion, mais aussi des vitesses supérieures à 2 m/s.

Pour le scénario exceptionnel (cartes 7 à 12), les incidences sur les hauteurs d'eau, bien que plus importantes en termes de superficie touchée, demeurent cependant toujours limitées et circonscrites à une zone relativement réduite à l'échelle de la zone d'étude.

A l'instar d'une crue type 2002, si les nouveaux locaux concernant les forages n'ont quasiment pas d'impact, c'est la destruction du gros bâtiment à l'aval qui génère le plus d'incidence (mais qui, encore une fois, ne concerne que des zones sans enjeux).